

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Statistique fiscale 2007

Flux de contribuables 2001-2006

**Des rentrées fiscales de 917 millions
assurées à 79% par les personnes physiques**

**Pas d'émigration marquée
des grandes fortunes**

La chancellerie d'Etat communique:

Le Département de la justice, de la sécurité et des finances (DJSF) et l'Office cantonal de statistique ont présenté ce vendredi 19 juin 2009 une statistique fiscale pour l'année 2007. Jusqu'à cette année, les informations concernant le rendement de l'impôt étaient publiées dans le rapport de gestion annuel du DJSF. A l'avenir, les données de la statistique fiscale seront diffusées auprès du public non plus dans le rapport de gestion mais dans un rapport *ad hoc* et sur le site internet de l'Etat, à la fin du premier semestre de chaque année. Par ailleurs, le DJSF a également publié un rapport sur les flux de contribuables 2001-2006 qui fait suite à une première analyse menée sur la situation en 2005.

Principaux résultats de la statistique fiscale 2007 en bref

Pour l'année 2007, l'ensemble des rentrées fiscales cantonales s'élève à 917 millions de francs. Plus des trois quarts (79%) proviennent des personnes physiques, 12% des personnes morales et 9% d'autres types d'impôt (droits de mutation, impôt sur les gains immobiliers et sur les successions notamment). Au niveau des personnes physiques, les différences par communes peuvent être parfois importantes. Ainsi, l'impôt moyen par habitant en 2007 (sur la fortune et sur le revenu) est-il de 4.110 francs pour l'ensemble du canton. Il s'élève à 4.319 francs en Ville de Neuchâtel, à 3.818 francs à La Chaux-de-Fonds, à 3.673 francs en Ville du Locle et 3.495 francs à Val-de-Travers.

En 2007, 90% des contribuables personnes physiques ont un revenu imposable inférieur à 100.000 francs. Ils contribuent pour 57% de l'impôt total sur le revenu. Ceci a pour corollaire que les 10% restants paient 43% des recettes fiscales. On observe qu'en 30 ans, la composition structurelle des contribuables a évolué. En 1976, les contribuables avec un revenu imposable entre 40.000 et 100.000 francs représentaient moins de 10% des contribuables. En 2007, leur part est supérieure à 40%. Au niveau de l'impôt sur la fortune, les quelque 6% de contribuables ayant une fortune imposable de plus de 500.000 francs (6.335 contribuables) participent pour plus des trois quarts des rentrées fiscales sur la fortune (76%).

En 2007, le produit de la taxation des personnes morales a rapporté 113,9 millions de francs au canton dont 19,8 millions proviennent de l'impôt sur le capital et 94,1 millions de l'impôt sur le bénéfice. Parmi les 6.239 contribuables personnes morales du canton en 2007, 652 paient un impôt supérieur à 10.000 francs.

La branche de l'horlogerie-bijouterie représente 12% des contribuables qui paient au moins 10.000 francs d'impôt. Les entreprises de cette branche contribuent pour près du tiers des rentrées fiscales 2007. Seules 2% des personnes morales (SA et Sàrl) ont bénéficié d'allègements fiscaux. Elles rapportent cependant 26,5 millions de francs d'impôt, soit près du quart des rentrées fiscales des personnes morales.

Flux de contribuables entre 2001 et 2006: pas d'émigration marquée des grandes fortunes

L'évolution du nombre de contribuables est continue, à la hausse, et plutôt stable. En 2006, le canton de Neuchâtel compte près de 105.000 contribuables réguliers. Les fortunes et revenus imposables des personnes physiques sont également en hausse régulière. Les arrivées et départs de contribuables (flux migratoires) n'expliquent pas l'augmentation du nombre de contribuables. D'autres facteurs en sont la cause : passage à la majorité civile, mariage, divorce, décès, ...

Entre 2001 et 2006, le canton voit s'en aller annuellement plus de 1.500 contribuables à destination d'un autre canton ou de l'étranger. Le flux inverse ne représente que 1.000 contribuables en moyenne chaque année. Depuis 2002, les masses entrantes, en termes de revenus et de fortunes, sont en augmentation; toutefois, les masses sortantes restent en moyennes plus importantes. Ce sont surtout les contribuables avec moins de 100.000 francs de revenu qui sont les plus mobiles et qui quittent le canton. On n'observe pas d'effet particulier pour les grandes fortunes. Ainsi, en 2005 et 2006, pour les contribuables avec une fortune supérieure à 500.000 francs, le canton enregistre des flux entrants supérieurs aux flux sortants.

En revanche, la plupart des contribuables qui quittent le canton choisissent l'étranger (32%), le canton de Vaud (22%) ou le canton de Berne (16%). Les départs à l'étranger semblent plutôt être en relation avec l'âge de la retraite. Les départs pour un autre canton suisse sont plutôt liés au marché du travail. L'analyse des départs de contribuables avec les plus hauts revenus laisse penser que ces déplacements sont en majorité liés à l'activité professionnelle.

Perspectives

Le DJSF entend à l'avenir publier chaque année la statistique fiscale et poursuivre l'étude sur les flux de contribuables. Le contenu de ces documents sera progressivement complété et enrichi, tout en exploitant les outils technologiques les plus récents, comme la cartographie en ligne déjà disponible sur le site Internet de l'Office de statistique.

Ces publications répondent non seulement à une volonté d'informer le public et les médias sur la fiscalité dans notre canton mais encore d'offrir également aux autorités de notre canton des outils de pilotage politique et de planification financière.

- **Les rapports « Statistique fiscale 2007 » et « Flux de contribuables 2001-2006 » sont disponibles sur www.ne.ch/statistiques**